



Journée d'Etudes Vendredi 21 septembre 2012

Organisée par :

le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires
Faculté de droit et de science politique
Aix Marseille Université / CNRS UMR 7318

&

ITER Organization

L'ORGANISATION INTERNATIONALE ITER : ASPECTS DE DROIT INTERNE ET DE DROIT INTERNATIONAL

Langues de travail : français ou anglais
(pas de traduction simultanée)



Jeudi 20 septembre 2012
ITER Organization
Route de Vinon sur Verdon - Saint Paul Lez Durance

18h00 : VISITE DU SITE ITER
POUR LES PARTICIPANTS A LA JOURNEE D'ETUDES
(Sur inscription : merci de remplir le formulaire accessible sur le site du CERIC :
<http://www.ceric-aix.univ-cezanne.fr>)

Vendredi 21 septembre 2012
Faculté de droit - Salle des Actes

MATINÉE : L'ENTITE ITER – GENESE ET STATUT

*Sous la Présidence de M. le Professeur Rostane MEHDI,
Chaire Jean Monnet
AMU et Collège d'Europe de Bruges*

9h00

Allocutions de bienvenue

*Par M. le Professeur Yvon BERLAND, Président d'Aix-Marseille Université
M. le Professeur Osamu MOTOJIMA, Directeur général d'ITER Organization
M. le Professeur Gilbert ORSONI, Doyen de la Faculté de droit et de Science politique
Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS, Directrice de recherche CNRS, Directrice du CERIC*

9h45

ITER DANS LE CHAMP DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

*Par M. Richard HAWRYLUK, Directeur général adjoint, ITER Organization
Et M. Jean-François MARCHI, Maître de conférences, CERIC, AMU,
Avocat au Barreau de Marseille*

10h15

1. ITER ET L'ORDRE INTERNATIONAL

*Par Mme Laetitia GRAMMATICO, Maître de conférences, INSTN,
Conseiller Juridique, ITER Organization*

10h40

2. ITER ET L'UNION EUROPEENNE

*Par M. Pascal PETIT, Conseiller Juridique,
Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, Commission Européenne*

11h00

3. ITER ET LA FRANCE

*Par M. Marc LEGER, Professeur, INSTN, Directeur juridique et du contentieux,
Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives*

11h30 : **Débats**

12h30 : **Buffet offert aux intervenants**
Déjeuner libre pour les participants

APRES-MIDI : ATELIERS THEMATIQUES : ASPECTS DES ACTIVITES D'ITER

ATELIER N°1. ITER ET SON PERSONNEL : ASPECTS DES PRIVILEGES ET IMMUNITES

14h30 : Salle des Actes

Présidence : M. le Professeur Yann KERBRAT, AMU, Directeur adjoint du CERIC

Participants :

- *M. Jean-François MARCHI, Maître de conférences, CERIC, AMU, Avocat*
- *Mme Françoise CAZENAVE-PENDARIES, Directrice des ressources humaines, ITER Organization*
- *M. Jean-Didier SICAULT, Avocat au Barreau de Paris, Maître de Conférences honoraires à l'Université Panthéon-Assas*
- *M. Tiphaine DE MARIA, Doctorant, Allocataire de recherches, CERIC, AMU*

ATELIER N°2. ITER, LE NUCLEAIRE ET L'ENVIRONNEMENT

14h30 : Salle du Conseil n°1

*Présidence : Mme le Professeur Pascale IDOUX, Université de Montpellier,
Directrice de l'Ecole Internationale de droit nucléaire*

Participants :

- *Mme Marie LAMOUREUX, Professeur, Université de Toulon et du Var, Membre du Centre de droit économique, AMU, Responsable du Master Professionnel « Droit et Gouvernance des Energies »*
- *Joelle ELBEZ-UZAN, Chef du service de Sécurité Nucléaire d'ITER Organization*
- *Florence TOUITOU-DURAND, Maître de conférences, INSTN, Chef du service des affaires juridiques du CEA*
- *M. Nicolas PRADEL, Doctorant, Attaché temporaire d'enseignement et de recherches, CERIC, AMU*

ATELIER N°3. ITER ET LES QUESTIONS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

14h30 : Salle de droit maritime

Présidence : M. le Professeur Nicolas BINCTIN, Université de Poitiers

Participants :

- *M. David CAMPBELL, Président du Comité de gestion de la Propriété Intellectuelle, ITER Organization*
- *Mme Laure MERLAND, Maître de conférences en droit privé, IDA, AMU, Directrice du Master 2 « Droit de la propriété intellectuelle »*
- *Mme Anna TYLER, Juriste, ITER Organization*
- *Mme Patricia BISMUTH, M. Jean-Jacques DE JONG, M. Bruno de ROQUEMAUREL, Conseils en propriété industrielle, OMNIPAT S.A.*

16h30 : Pause café

CONCLUSIONS GENERALES

16h45 : Salle des Actes

- *Mme le Professeur Valérie MICHEL, Chaire Jean Monnet, CERIC, AMU*
- *M. le Professeur Ahmed MAHIOU, Directeur de recherches émérite au CNRS, Juge Ad-hoc à la Cour internationale de Justice, ancien Membre et ancien Président de la Commission du Droit international des Nations Unies*

INFORMATIONS PRATIQUES

(pour plus d'informations : <http://www.ceric-aix.univ-cezanne.fr/>)

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES : Laetitia GRAMMATICO et Jean-François MARCHI

INSCRIPTION OBLIGATOIRE **avant le 10 septembre 2012** à la visite du site ITER en remplissant le formulaire disponible en ligne (<http://www.ceric-aix.univ-cezanne.fr>) et à la journée d'études en envoyant un fax ou mail à Mme Donia LANDOULSI-FAURE

Fax. +33 (0)4.86.91.42.50. – d.landoulsi-faure@univ-amu.fr indiquant :

NOM :

Prénom :

Fonction :

HEBERGEMENT : Retrouvez toutes les informations sur l'hébergement sur le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-sejourner.htm>

Notamment : Hôtel du Globe (<http://www.hotelduglobe.com>) ; Hôtel Mozart (<http://www.hotelmozart.fr>) ; Hôtel Rotonde (<http://www.hotel-rotonde.com>) ; Hôtel des Augustins (www.hotel-augustins.com)

ADRESSE : Université Aix-Marseille, Faculté de Droit et de Science Politique, 3 Avenue Robert Schuman 13090 Aix-en-Provence

ACCES : Le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence met à disposition des cartes et des calculs d'itinéraires : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-plans.htm>

DEPUIS MARSEILLE : Navette Marseille St Charles - Aix-en-Provence par autoroute. Se prend à la gare routière à proximité de la gare Saint Charles. Descendre à l'avant-dernier arrêt, avenue Pierre Brossolette.

<http://www.navetteaixmarseille.com/spip.php?rubrique2>

DEPUIS LA GARE TGV D'AIX-EN-PROVENCE OU DEPUIS L'AEROPORT DE MARIGNANE MARSEILLE PROVENCE : Navette Aix-Gare TGV Arbois-Aéroport Marseille Provence. Arrivée terminus à la gare routière d'Aix-en-Provence, tout en haut de l'avenue de l'Europe. <http://www.navetteaixtgv aeroport.com/>

DEPUIS LA GARE ROUTIERE, A PIED : comptez environ 15 minutes, descendre l'avenue Brossolette, tourner à gauche dans l'avenue Winston Churchill, le 3 av. Schuman est au bout.

DEPUIS LE CENTRE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE : Bus ligne 6, direction Val de l'Arc, arrêt Facultés. <http://www.aixenbus.fr/>

